

DELIBERATION CA054-2014

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 12 septembre 2014.

■ **Objet de la d lib ration** Lettre de cadrage budg taire 2015

Le conseil d'administration r uni le 26 septembre 2014 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La lettre de cadrage budg taire 2015 est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   main lev e   la majorit  avec 21 voix pour et 3 absents.

Fait   Angers, le lundi 6 octobre 2014

Jean-Paul SAINT-ANDR 
Pr sident de l'Universit  d'Angers

*Pour le pr sident
Et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier TACHEAU*



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **9 octobre 2014**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 Septembre 2014

Point 02
PROSPECTIVE ET MOYENS

2.1.	LETTRE DE CADRAGE BUDGETAIRE 2015	1
2.2.	BILAN SOCIAL 2013	5
2.3.	CAMPAGNE D'EMPLOIS 2015 : PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PERSONNELS BIATSS	6
2.4.	DBM N°2	19
2.5.	NOUVEAU PLAFOND D'EMPLOIS BUDGÉTAIRES	21
2.6.	RFI LUMOMAT : CONVENTION DE PARTENARIAT	23
2.7.	RFI VÉGÉTAL : CONVENTION DE PARTENARIAT, CONVENTION DE FINANCEMENT ET ANNEXE FINANCIÈRE	32

2.1. LETTRE DE CADRAGE BUDGETAIRE 2015

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la lettre de cadrage budgétaire 2015.

Cadrement budgétaire 2015

1 – Prévision des recettes 2015

La situation économique et budgétaire de notre pays ne nous autorise pas à anticiper une augmentation de notre DGF hormis les crédits supplémentaires liés à l'impact année pleine des 35 postes créés en 2014 et les crédits de masse salariale supplémentaire liés aux 35 postes créés pour 2015 (conformément aux engagements du ministère). Cette augmentation « mécanique » serait de l'ordre de 2 260 000 € soit 1,8%.

Par ailleurs, nous anticipons une croissance de nos ressources propres de l'ordre de 300 000 € (augmentation de l'activité de formation continue et renégociation des termes de l'accord avec l'Institut Catholique de l'Ouest essentiellement).

Nous restons sur un volume de subventions stable par rapport à 2014 (hors recherche et différents réponses à appel à projets pour lesquels les recettes sont fléchées).

Le différentiel de ressources par rapport à 2014 serait donc de 2 560 000 €.

2 – Des ressources au service d'une politique volontariste

La grande majorité de la croissance des ressources est consacrée à l'augmentation de notre masse salariale¹. Cette dernière est impactée par deux facteurs :

- le GVT, estimé à 1 200 000€ ;
- le coût de la campagne d'emplois 2015 et les impacts année pleine de la campagne d'emplois 2014.

Cette campagne d'emploi se veut ambitieuse et se traduit de la manière suivante :

- création de 4 postes de MCF ;
- création de 2 postes de PRAG ;
- création de 6 postes d'ATER ;
- création de 2 postes BIATSS ;
- le repyramidage d'un poste de MCF en PR ;
- la réfrigération de 12 postes d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs ;
- le repyramidage d'un poste de BIATSS.

Le volume et l'affectation de ces créations sont issus du dialogue de gestion établi à partir des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM). Si le volume de création est plus important que celui qui était initialement prévu (12 créations au global), l'impact budgétaire en année pleine est maîtrisé. Ces créations viennent en appui des grands projets soutenus par l'université d'Angers (RFI Végétal, RFI Tourisme, PluriPASS).

A ces créations se rajoutent les 14 postes de BIATSS ouverts dans le cadre de la loi dite Sauvadet du 12 mars 2012.

L'impact prévisionnel de cette campagne d'emploi pour 2015 est de 270 000€ auxquels s'ajoutent 690 000€ au titre des décisions prises en 2014 (créations et dégels de postes).

Par ailleurs, nous prévoyons une augmentation de 400 000€ de nos dépenses de fonctionnement (en rapport essentiellement avec le coût de fonctionnement des nouvelles surfaces, ainsi que l'augmentation du coût de notre police d'assurance).

3 – Les moyens alloués aux composantes, aux services et à la recherche

Le dialogue de gestion au travers des COM a permis d'affiner les besoins tant en masse salariale, en fonctionnement qu'en investissement des composantes liés à la fois à leur activité récurrente et à leurs projets.

Pour couvrir ces besoins les composantes disposent de :

- ressources propres ;
- la taxe d'apprentissage ;
- un volume de crédits pour couvrir les PRP et les PRR ;
- une dotation d'équilibre de l'Université.

¹ Il n'est pas prévu d'augmentation du CAS pension en 2015.

Cette dernière est de même niveau que celle allouée en 2014. Toutefois, pour 2015 seront intégrés au budget primitif des composantes les reversements de crédits effectués par la Direction de la Formation Continue (DFC) au titre des activités de formation continue réalisées par ces dernières. Ces crédits concernent à la fois de la masse salariale et du fonctionnement. Le volume global de ces reversements s'élève à 490 000€.

La dotation de fonctionnement des services communs de l'université sera de même niveau que celle allouée en 2014, hormis celle affectée au SCD qui diminuera de 200 000 € (cotisation Elsevier payée à la source) et celle du SUMPPS qui augmentera de 30 000 € (pour compenser la baisse de recettes liée à la renégociation de la convention avec l'UCO).

Après avoir augmenté le nombre d'allocations doctorales en 2014, nous souhaitons affecter 100 000€ supplémentaires par rapport au budget 2014, à la Direction de la recherche pour venir en appui de la politique scientifique définie par l'Université d'Angers. Cette dotation supplémentaire permettra de soutenir en particulier et de manière plus prégnante, notre politique d'AAP.

Enfin, un effort particulier de 50 000€ est proposé au soutien des actions transversales (entrepreneuriat, LabUA, formation du personnel...).

La part des ressources nouvelles qui ne sera pas consacrée aux actions ci-dessus sera mobilisée à la reconstitution de notre fonds de roulement et à la poursuite de notre politique d'investissement.

4 – Impact des orientations sur le PRE

	2013 (exécuté)	2014 après BR2	2015	2016
Recettes				
Dotation Etat	112 839 869	109 866 227	112 133 874,00	114 395 342,09
Dotations autres ministères		920 500	905 500,00	800 000,00
Dotation MS sur sup postes		1 106 000	1 106 000,00	790 000,00
Dotation MS sur sup postes EAP		2 002 000	2 065 000,00	2 065 000,00
PCA ou report de crédits		882 954	882 954	882 954,00
CAS pension		265 647	196 468,09	1 124 024,58
Actions spécifiques			0,00	0,00
Autres subventions	5 106 687	8 974 073	8 974 073,00	8 974 073,00
Ressources Propres	11 645 062	12 616 057	12 916 057,00	13 216 057,00
Recettes hors amort.	129 591 618	136 633 458	139 179 926,09	142 247 450,67
Neutralisation des amort.	7 140 403	6 340 303	6 340 303,00	6 340 303,00
Total ressources	136 732 021	142 973 761	145 520 229,09	148 587 753,67
Dépenses				
Personnel	107 363 319	107 363 617	110 427 135,37	112 781 652,79
Coût net campagne Emploi		-368 696	892 399,33	730 089,00
Augmentation Primes		157 111	0,00	0,00
Evolution GVT		50 983	1 200 000,00	1 300 000,00
Evolution Cas pensions		0		971 830,99
Sauvadet financé		226 907	196 468,09	152 193,59
Sauvadet non financé		73 800	65 650,00	56 375,00
Evolution HC hors campagne emplois		492 830	0,00	0,00
Autres variations MS		2 430 583	0,00	0,00
Autres dépenses	18 607 201	24 076 465	24 076 465,00	23 876 465,00
Dépenses nouvelles surfaces			550 000,00	400 000,00
Economies fonctionnement			-200 000,00	
Amortissements	8 896 759	8 089 799	8 089 799,00	8 089 799,00
Total dépenses	134 867 279	142 593 399	145 297 916,79	148 358 405,37
Résultat	1 864 742	380 362	222 312,30	229 348,30
CAF	3 621 872	2 129 858	1 971 808,30	1 978 844,30
Campagne d'emploi				
Coût campagne emploi	17 984,34	170 078,67	675 732,67	647 422,33
Réfrigération et gel de postes	- 383 666,67	- 738 000,00	300 666,67	109 333,33
Remplacement ATER	108 000,00	204 000,00	- 24 000,00	-
Economies HC		66 666,67	- 60 000,00	- 26 666,67
Coût net campagne emploi	- 257 682,32	- 297 254,67	892 399,33	730 089,00
Tableau de financement prévisionnel				
CAF	3 621 872	2 129 858	1 971 808,30	1 978 844,30
Subventions	3 178 163	3 416 600	3 416 600,00	3 416 600,00
Investissements	5 338 058	9 848 013	6 080 000,00	6 080 000,00
Solde	1 461 977	-4 301 555	- 691 591,70	- 684 555,70
Fonds de roulement	13 719 568	7 220 438	6 528 846,30	5 844 290,60
Indicateurs				
FDR en jour de fonctionnement	39,21	19,33	17,13	15,00
Taux de couverture des amort.	80,26%	78,37%	78,37%	78,37%
Part MS / Recettes encaissables	82,85%	80,82%	81,03%	81,54%
Augmentation Dotation MESR		-0,86%	2,08%	-1,98%
Augmentation Prévisionnelle CAS	2,24%	0,55%	0,86%	0,85%
MS consolidée	107 363 319,00	110 427 135,37	112 781 652,79	115 992 141,37
Evolution MS		2,85%	2,13%	2,85%

Ainsi, les orientations budgétaires 2015 et d'une manière plus générale le cadrage des moyens montrent la poursuite de la politique menée depuis deux ans : soutien au développement de l'établissement par l'appui porté aux différents projets (tant d'un point de vue formation que recherche), recherche d'une allocation des moyens plus transparente et ce dans le cadre d'une politique budgétaire à même d'asseoir l'équilibre financier à terme de l'Université.